



## DEMANDE D'AUTORISATION D'INCINERER DES VEGETAUX SUR PIED

A L'INTERIEUR OU A MOINS DE 200 METRES D'ESPACES NATURELS COMBUSTIBLES

SUR DES SUPERFICIES SUPERIEURES A 15 HECTARES

durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin et du 15 septembre au 31 décembre

A déposer en mairie du lieu d'incinération en deux exemplaires

- Avant le 1<sup>er</sup> juillet pour des incinérations envisagées entre le 15 septembre et le 31 décembre et confiées à la cellule « brûlage dirigé »
- Avant le 1<sup>er</sup> novembre pour des incinérations envisagées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin de l'exercice suivant.

Je soussigné(e)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

☎ ..... 📞 .....

Qualité : (1) Propriétaire – Ayant-droit (préciser)

Fermier  - Locataire  - Commanditaire  - Adjudicataire de coupes  - Mandataire  - Héritier Réservataire

Autre : .....

demande l'autorisation d'incinérer des végétaux sur pied ;

sur les parcelles repérées sur les plans ci-joints :  extrait de plan cadastral et  plan de situation au 1/25 000 ou édition issue du site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) et désignées ci-dessous :

Commune	Section	Lieu-dit	N° parcelles	Coordonnées DFCI facultatif	Surface

Un exemplaire devra être déposé auprès de chacune des mairies concernées en cas d'incinération concernant plusieurs parcelles adjacentes sur le territoire de communes différentes.

Je souhaite réaliser ce travail entre le ..... et le ..... (Ne pouvant excéder un mois)

- par mes propres moyens
- avec l'intervention de la cellule départementale brûlage dirigé
- avec l'intervention de la cellule locale d'écobuage

Dans le cas où je pratiquerai cette incinération par mes propres moyens, je m'engage à respecter les prescriptions générales imposées par l'arrêté préfectoral, ainsi que celles qui figureront sur l'autorisation qui me sera délivrée :

A..... le

Signature du demandeur,

Cette demande doit-être accompagnée des plans précisés ci-dessus et de la fiche descriptive renseignée et visée par mes soins. Une copie sera transmise sous 7 jours par la mairie à la DDEA pour enregistrement et examen par la cellule départementale de brûlage dirigé. Dans le cas où l'incinération ne pourrait intervenir durant la période initialement sollicitée sur l'année civile, la demande devra être renouvelée.

case à cocher

**RECEPISSE**

AIVSP \_\_\_\_\_ 20 - - n° \_\_\_\_\_

Le maire de a commune de .....  
accuse réception de la demande d'incinération ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles sur des superficies supérieures à 15 hectares, sous le N° d'enregistrement **AIVSP** \_\_\_\_\_ 20 \_\_ n° \_\_\_\_ présentée par :

Nom : ..... Prénom(s):.....

Cette incinération si elle est autorisée sera pratiquée dans le respect des règlements en vigueur. Le déclarant devra s'informer en mairie avant l'incinération d'une éventuelle période très dangereuse définie par arrêté préfectoral spécifique qui n'autoriserait pas à réaliser l'incinération.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

**Les copies de la demande et de la description de l'opération seront transmises sous 7 jours à la DDEA pour enregistrement et examen par la cellule départementale de brûlage dirigée.**

Renouvellement d'une demande antérieure dans l'année civile

AIVSP initial \_\_\_\_\_ 20 \_\_ n° \_\_\_\_\_

Fait à ....., le.....

Le Maire,  
(signature, cachet)



**AVIS DU MAIRE**

AIVSP \_\_\_\_\_ 20 - - n° \_\_\_\_\_

Défavorable  Motif : .....  
.....  
.....

Favorable   
Exécution proposée: En moyens propres  Par la cellule départementale  Par intervention CLE

Préconisations particulières : (préciser) .....

Transmis le ..... (7 jours maximum suivant récépissé)  
à M. le DDEA,  
Le Maire,